

La résidence séniors

Un simulacre de choix a été fait le 16 octobre en conseil municipal. Aucun appel à projet n'a été lancé, aucune étude faite auprès de nos aînés n'a été présentée. Le dossier n'est pas passé non plus en commission d'urbanisme.

Le lieu choisi: face au lycée maritime, totalement excentré du bourg - Orientation des logements Nord et Nord-Ouest à flanc de colline.

De quoi s'agit-il? 2 bâtiments, 107 logements au total:

A. Une résidence de services, 73 logements du studio au T4 en duplex

Des logements à louer ou à acheter avec des options obligatoires (repas, gardiennage, ménage, blanchisserie)

Option facultative: aide à la vie pour les semi-valides et aide à la dépendance

B. Un bâtiment pour personnes âgées T2, T3, T4 en duplex : 34 logements dont une vingtaine en locatif social. Possibilité d'accès aux services à la carte.

Montant des loyers du Bâtiment A



Montant des loyers prévus charges comprises			
Studio 25 m ²	Valide	Semi-valide	Dépendant
Loyer	450	450	450
Services Obligatoires	1368	1568	1568
Charges	50	50	50
Aide à la vie		277	
Aide à la dépendance			422
Loyer total	1868 €	2345 €	2490 €

Prix de vente des logements	
Studio 25m ²	125 000,00 €
T1Bis 36m ²	160 000,00 €
T2 45 m ²	170 000,00 €
T3 63 m ²	230 000,00 €
T4 90 m ²	320 000,00 €

Chiffres indiqués par la Société Vealis Développement, en charge du concept.

La position des élus de gauche

Ces résidences ne correspondent pas aux besoins de nos séniors cibouriens :

- Résidence de luxe non accessible au plus grand nombre, trop éloignée du centre ville.
- Les préconisations du Plan Local Habitat ne sont pas respectées, les 30 % de logements sociaux ne sont pas atteints.
- Quant à la destination sociale en direction de nos personnes âgées, elle n'est pas garantie dans le temps. La perspective économique n'est pas garantie non plus.

Nous conseillons aux personnes qui souhaitent investir dans ces logements de se rapprocher des structures similaires locales et de s'entourer de conseils de professionnels et familiaux.

Pour nous,

la ville de Ciboure a réalisé une excellente opération immobilière mais n'a pas agi dans l'intérêt de nos séniors.



Pourquoi ne pas transformer les hôtels de Zubiburu en résidence pour séniors aux loyers modérés en plein cœur de ville.

Le feuillet du PLU x^{ème} épisode - Le futur lotissement Sainte Thérèse

Situé après Béthanie, sur la route d'Olhette, le futur lotissement n'est toujours pas finalisé mais les logements sont déjà pratiquement attribués... puisque des cibouriens ont reçu des courriers de la mairie. Nous découvrons une évolution du dossier dans le magazine de la ville sorti en octobre (page14).

Logements accession privée 270 + 27 + 4 = 301

Logements accession sociale 13

Logements location sociale 165

Sur ce site, le logement social locatif atteint tout juste 35 % alors que Ciboure doit rattraper son retard et appliquer 40 % conformément au Plan Local de l'Habitat.

Rappelons qu'il manque à ce jour 386 logements et que Ciboure sur son territoire dépasse tout juste les 9% sur les 20% obligatoires de la loi SRU du 13 décembre 2000.

Après les séniors, cette fois-ci, la priorité n'est pas aux jeunes locaux !

Nous voulons

du logement social uniquement pour les cibouriens sur le terrain communal.

Nous voulons

des accessions privées uniquement dévolues à la résidence principale.

Nous voulons

40 % de logement locatif social comme le préconise la Communauté de Communes (voir PLH de 2009).



Ziburuko auzapeza Herri Elkargoko lehendakariordea da, bizilekuaz arduratzen dena. 12 herriari aplikatzen zaizkien arauak finkatu ditu, baina arau horiek berak errespetatu gabe... Hobe da beti besteentzat egitea!